Dixième année, N° 90 — Numéro 5 centimes — Samedi 21 Juin 1913

ABONNEMENTS:
Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:
Un an Fr. 5. 50
Six mois » 2. 50
Trois mois » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum pr une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Votation cantonale

Acceptez-vous le décret du 21 mai 1913 modifiant les art. 3 et 5 du décret du 24 août 1895, concernant l'établissement d'une Caisse hypothécaire et d'épargne ?

OUI

Le Pain de la Bouche

Dans une démocratie — le mot seul suffit à l'indiquer — tout le pouvoir est aux mains du peuple.

Chaque citoyen en détient une portion égale.

Et rien d'important, rien de grave ne saurait se faire sans la volonté du peuple librement consulté et se prononçant librement.

Avec le referendum obligatoire, cette souveraineté apparaît plus claire et plus lumineuse encore, puisque le citoyen est tenu moralement à donner son opinion.

Nous sommes appelés à exercer demain cette souveraineté.

Ne soyons pas indifférents.

Si l'abstention se comprend parfois dans les *élections,* elle est tout simplement une absurdité dans les *votations.*

Lors des élections politiques, il peut arriver, en effet, que les candidats en présence appartiennent tous à votre parti ou qu'ils y soient tous complètement étrangers.

Dans le premier cas, c'est l'histoire de l'âne de Buridan, embarrassé entre deux bottes de paille également appétissantes. Dans le second, c'est le vers du poète qui revient à la mémoire :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses !

Mais les votations ne vous enferment jamais dans des dilemmes de ce genre, et celle de demain moins encore que toutes les autres.

Le *Nouvelliste* a exposé, jeudi, la question sous toutes ses faces et dans toute son étendue.

Rappelons-la, cependant, brièvement.

La Caisse hypothécaire et d'épargne, vu son énorme chiffre d'affaires — tantôt vingt millions — se voit dans la nécessité d'augmenter son capital de dotation de un à trois millions.

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont tous deux recommandé le projet, et nos députés l'ont voté à l'unanimité, tant le besoin est urgent et crève les yeux.

Au tour du peuple de l'approuver.

Nous le répétons encore, dans les années d'épreuves, de mauvaises récoltes et de misères, il ne serait plus possible à la Caisse hypothécaire et d'épargne de répondre à toutes les demandes d'emprunt qui ne manqueraient pas de lui parvenir.

Si elle a pu le faire jusqu'à présent, c'est que les dépôts d'argent ont été abondants.

Mais que ces dépôts s'arrêtent ou soient retirés en partie, et c'est la limitation des services qu'elle rend au commerce et à l'agriculture.

Repousser le décret, ce serait donc se couper l'herbe sous les pieds et s'enlever le pain de la bouche.

Tout le monde, certes, comprend ce raisonnement, d'ailleurs, on ne peut plus facile à comprendre.

Nous avons moins à combattre l'opposition aux lois et décrets que l'indifférence générale, depuis l'institution du referendum obligatoire, du moins.

On sait ce qui est arrivé, hélas! avec la nouvelle loi sur la gendarmerie et avec la loi valaisanne d'application du code civil suisse.

Une infime minorité, toujours mécontente et toujours cocardière, les a fait échouer, malgré l'assentiment indiscutable de la majorité.

C'est que la première va voter comme un seul homme, tandis que la dernière, persuadée que tout passera, ne se donne même pas la peine d'approcher le scrutin.

L'histoire se recommence. Ouvrons donc l'œil et allons, demain, remplir notre devoir de citoyen, et le bien remplir en votant

Oui

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Le nouveau fusil. — D'après la « Gazette de Thurgovie », la IIIe et IVe divisions recevront déjà cet automne le fusil transformé en vue de la nouvelle munition.

Protection ouvrière. — L'Association suisse pour la protection internationale des ouvriers est convoquée pour le 18 juin en assemblée générale. M. Greulich, conseiller national, y présentera un rapport sur l'état actuel de la révision de la loi sur les fabriques.

La foudre tue une fermière. — Au cours d'un violent orage qui a éclaté à Oust, dans l'Ariège, France, la foudre est tombée sur une maison du hameau de Plech. Le fluide a pénétré par la cheminée et a mortellement atteint la propriétaire, Mme Apollonie Sugant, âgée de 41 ans, qui vaquait à ses travaux de ménage. Lorsque deux heures plus tard on s'aperçut du fait, la malheureuse femme était toujours sans connaissance et tous les soins ont été impuissants à la rappeler à la vie.

Vol de documents. — On mande de Nice au «Petit Parisien» que le général russe Manteuffel a perdu un portefeuille contenant des papiers importants et des lettres. Ces documents lui ont été probablement volés en chemin de fer par un compagnon de voyage qui se donnait comme officier et avec lequel il a longuement causé.

Loi sur les fabriques. — Le Conseil fédéral vient de publier son rapport sur les propositions de la commission du Conseil national chargée de l'examen du nouveau projet de loi sur les fabriques.

En ce qui concerne la durée du travail, le rapport s'exprime comme suit :

Le Conseil fédéral et la majorité de la commission proposent, à l'article 30, de fixer à dix heures la durée du travail, et à neuf heures seulement le samedi et la veille des jours de fête.

» Une minorité de la commission propose de dire que la durée du travail est de 59 heures par semaine, en ce sens qu'elle ne doit pas dépasser dix heures et demie les jours ouvrables ordinaires, ni neuf heures le samedi et la veille des jours de fête.

» Une troisième proposition, toute nouvelle, est celle que voici : Maintien en principe de la journée normale de dix heures, les fabriques fermant le samedi après-midi, ou qui vont adopter cette mesure étant autorisées à avoir, les autres jours, dix-huit heures et demie de travail au maximum, cela durant dix ans à dater de l'entrée en vigueur de l'article 30. »

Vieux souvenirs. — Sait-on d'où vient le proverbe : payer en monnaie de singe ?

De la place du Châtelet à Paris.

Voici comment :

Pendant le règne de Saint-Louis, les péages et droits d'entrée se percevaient au péage du Petit-Châtelet. Un marchand payait quatre sols ; si c'était un bateleur porteur d'un singe, il était exonéré de la taxe à la condition de faire danser le dit singe devant le péager.

De là ce proverbe.

Ah ! si l'on pouvait faire encore entrer dans nos murs des paniers pleins de victuailles et en acquitter les droits en en faisant **danser l'anse,** l'approvisionnement de Paris serait tôt monopolisé entre les mains de nos cuisinières.

Simple réflexion. — La plaisanterie est comme le sel, il faut en user discrètement.

Curiosité. — Nous sommes dans la période des examens. Voici quelques sujets de devoir français infligés aux jeunes Parisiennes candidates au brevet élémentaire :

L'obélisque de la place de la Concorde fait un rêve. Racontez ce rêve.

Un petit poisson, ayant descendu la Seine de Melun au pont Neuf, narre ses impressions. Faites-le parler.

Les yeux et le nez revendiquent la propriété des lunettes. Exposez les raisons des yeux, puis imaginez la réplique du nez.

Est-ce que les examinateurs ne devraient pas être eux-mêmes examinés... au point de vue mental ?

Pensée. — La science a eu de merveilleuses applications, mais la science qui n'aurait en vue que les applications ne serait plus la science, elle ne serait plus que la cuisine.

Mot de la fin. — Hé monsieur, vous m'avez donné une pièce fausse !

— Et puis après ? Est-ce que je vous reproche de m'avoir vendu des faux cols ?

Les instituteurs soleurois

La section d'Olten de la Société des instituteurs soleurois a tenu une conférence dans laquelle elle a discuté la question du livre de lecture. L'assemblée a décidé de réclamer la revision du livre actuellement en usage. A ce sujet, les instituteurs du district d'Olten ont voté une résolution exprimant le vœu que le livre de lecture fût divisé en deux parties : une traitant des sujets de science et l'autre proprement littéraire et morale. En ce qui concerne cette seconde partie, la conférence d'Olten a en outre adopté une thèse concluant à ce que, dans le choix des pièces morales, on éliminât tout morceau inspiré des leçons de la morale traditionnelle ; les instituteurs soleurois demandent que la vie morale de l'homme soit présentée aux enfants sous trois faces : joie, souffrance, travail ; le bien, c'est ce qui donne la joie; le mal, c'est ce qui fait souffrir ; le travail, c'est le bonheur.

Les journaux catholiques de Soleure commentent vivement les décisions de la conférence d'Olten. Ils constatent que la déchristianisation de l'école soleuroise se poursuit méthodiquement : on a d'abord institué l'école interconfessionnelle, c'est-à-dire l'enseignemnt religieux commun pour les enfants catholiques et protestants ; puis, dans le cours moyen d'instruction religieuse, on a éliminé le dogme de la divinité de Jésus-Christ ; puis, on a fait un pas de plus, en substituant l'enseignement de la morale à celui de la religion ; on va maintenant, supprimer les leçons de morale spiritualiste et les remplacer par la morale utilitaire.

« Qu'en pensent les conducteurs du peuple catholique ? demandent les *Oltner Nachrichten.* Gare à la nouvelle loi scolaire ! Attention aux manuels scolaires ! Attention aux bibliothèques de jeunesse ! Le radicalisme nous prépare un Morgarten scolaire. »

LES ÉVÉNEMENTS

Les affaires d'Orient

Serbes et Bulgares

La Bulgarie a répondu à la proposition serbe de désarmement en faisant quelques réserves.

Elle commence par déclarer que les mouvements des troupes bulgares n'ont aucun caractère agressif. Ils ne sont que la conséquence du retard d'une solution, retard dû aux Serbes, et une réponse aux armements de la Serbie. Ces armements ont été supérieurs à ceux faits même contre la Turquie. La note bulgare signale aussi la coïncidence des armements grecs et serbes. Dès le 26 avril, la Bulgarie a fait appel à l'arbitrage de la Russie. Cette proposition n'a pas été acceptée par la Serbie.

Le gouvernement bulgare accepterait pourtant le projet de démobilisation si les territoires contestés étaient occupés par des détachements mixtes, serbes et bulgares en nombre égal. La Bulgarie demande aussi à la Serbie d'accepter l'arbitrage du tsar sur la base du traité d'alliance de 1912.

L'officieuse *Samouprava,* de Belgrade, déclare que la Bulgarie, par les conditions qu'elle pose pour la démobilisation simultanée des armées alliées, refuse implicitement d'accepter les propositions pacifiques au gouvernement serbe, montrant ainsi ses véritables sentiments et ses intentions

Un rescrit du tsar

Le ministre des affaires étrangères de Russie, M. Sasonof, a reçu le rescrit impérial suivant:

« L'accueil cordial que j'ai reçu de la part de l'empereur d'Allemagne et de la population berlinoise et mon entrevue amicale avec le roi d'Angleterre m'ont réjoui d'autant plus que j'ai pu y voir, indépendamment des traditions de vieille amitié, une manifestation de solidarité sur les principales questions de politique européenne dans le moment présent et comme un gage solide assurant les bienfaits de la paix si nécessaires au bonheur de toutes les nations.

Reconnaissant que dans le labeur pénible qui vous a incombé, en raison des événements balkaniques, vous avez non seulement exécuté complètement toutes les indications que je vous ai données, inspiré des intérêts de la Russie bien-aimée, mais que vous avez su, par la pénétration de votre esprit, votre fermeté dans la défense de vos opinions et le traitement consciencieux de chaque question, vous assurer l'estime et la confiance de ceux qui participent à la solution internationale des problèmes compliqués et difficiles en jeu, je considère de mon devoir de vous exprimer ma sincère gratitude et de vous dire que je vous demeure constamment favorable. »

Les journaux autrichiens dissertent longuement sur le but et la portée de ce rescrit, dans lequel ils croient voir l'intention de la Russie de montrer que le tsar et Guillaume II sont d'accord sur les questions soulevées par la guerre d'Orient.

Le complot de Constantinople

Le gouvernement a relégué à Synope 450 personnes dont il estime la présence dangereuse à Constantinople ; dans le nombre, on remarque d'anciens députés, des généraux, de hauts fonctionnaires, 50 prêtres, plusieurs avocats et 19 non musulmans.

Les arrestations continuent à être fort nombreuses. Elles visent l'entourage et la famille de Kiamil pacha, de Chérif pacha, du prince Sabah-Eddine et des anciens familiers de Yildiz-Kiosque.

Nouvelles Etrangères

L'affaire Marconi

Aujourd'hui commencera aux Communes la discution des rapports de la commission d'enquête nommée pour élucider l'affaire des contrats Marconi. L'opposition conservatrice a chargé un membre du barreau, M. Cave, d'ouvrir le débat en développant la motion suivante :

Cette Chambre regrette les transactions de certains ministres de Sa Majesté relativement aux titres de la compagnie américaine Marconi ainsi que leur manque de franchise quand ils ont eu à s'expliquer devant cette assemblée à ce sujet.

Le vicomte Helmsfley, député conservateur du Yorkshire, appuiera la motion. Sir Rusius Isaacs, M. Lloyd Georges, M. Asquith, M. Balfour, parleront ensuite.

Le cabinet s'est réuni mardi après-midi pour arrêter la ligne de conduite à tenir. Il a décidé qu'il ne demanderait le vote d'aucune motion ; il préfère accepter le combat sur le terrain que ses adversaires ont choisi. On croit que, sur le conseil du premier ministre, sir Rufus Isaacs et M. Lloyd George, tout en se défendant des accusations portées contre eux, des interprétations auxquelles les faits établis ont donné lieu, déclareront regretter ce qu'ils ont fait.

On croit aussi que les ministériels feront un effort pour porter la guerre dans le camp ennemi et rappeleront les faits similaires et disent-ils, plus graves qui, dans le passé, ont été relevés à la charge des hommes de l'opposition.

Les députés conservateurs s'efforceront non seulement de censurer les ministres à propos des faits énumérés au rapport de la commission d'enquête, mais encore essaieront d'obtenir des suppléments d'information.

Toutes sortes d'histoires circulent. Le nom de certain ministre dont il n'a pas été parlé jusqu'ici, et qui compte parmi les plus respectés et les plus influents du cabinet actuel, est prononcé librement.

On parle toujours de ces placements de fonds du parti libéral en titres de la Mexican Oil Co que le chief whip aurait offerts.

Mardi, M. Asquith a déclaré que la susdite compagnie n'avait jamais eu de contrat avec l'Amirauté, mais on réplique qu'au moment où il a acheté des titres de cette compagnie, lord Murray of Elibank pouvait penser que les offres de cette compagnie seraient acceptées par le gouvernement.

Par suite de ces attaques et contre-attaques, le débat sera des plus mouvementés ; il durera probablement deux jours.

L'ossuaire de Henni

52,000 lires dépensées pour un monument qu'on ne fera pas

Il y a quelque temps s'est constitué un comité pour l'érection d'un ossuaire à Henni (Tripolitaine). Le président de ce comité était le regretté professeur de Gubernatis, qui signa un contrat avec le sculpteur Vincenzo Jerace. Celui-ci s'engageait à édifier l'ossuaire pour une somme de 800,000 lires.

En décembre dernier, le sculpteur présenta la maquette qui fut acceptée et il s'attacha de suite à l'exécution du monument. Entre temps, cependant, M. Giolitti fit appeler le professeur de Gubernatis pour le prier de renvoyer l'exécution de l'ossuaire, dans le but de coordonner l'œuvre du comité avec celle que le gouvernement se propose d'accomplir en son temps. Le professeur de Gubernatis s'empressa de résilier le contrat avec Jerace, auquel, cependant, il fallut rembourser une somme de 13,500 francs pour frais préliminaires.

Après la mort du président de Gubernatis, le comité a reconstitué son bureau dans le but de rendre l'argent aux souscripteurs. Mais lorsqu'on voulut procéder à la répartition, on trouva qu'une vingtaine de mille lires avaient été dépensées pour imprimés et 10,000 lires étaient parties en frais de poste, de manière que si on ajoute à ces chiffres les frais pour loyer du bureau que le comité avait à Rome, frais d'employés, etc., on constate que les 52,000 lires déjà recueillies pour l'érection d'un monument qui ne se fera pas, ont été entièrement dépensées en frais de comité.

Les commentaires, dans les milieux politiques de Rome, sont infinis.

Collision de trains

Cinquante tués

Près de Jeni-Keuï, Salonique, deux convois de chemins de fer, dont l'un transportait des troupes bulgares, sont entrés en collision.

5 officiers de réserve et 50 soldats ont été tués. Nombreux blessés.

80 femmes brûlées vives

Un journal de Kiew, Russie, raconte que 80 femmes employées à la culture des betteraves ont péri dans l'incendie d'un hangar en bois où elles logeaient.

L'incendie allumé pendant le sommeil des femmes serait un acte de vengeance.

Le coureur Zuccarrelli et son mécanicien se tuent

Un terrible accident d'automobile s'est produit hier après-midi sur la route de Nonancourt, aux environs d'Evreux, France.

Le coureur automobiliste bien connu Zuccarrelli, qui pilotait une Peugeot avec laquelle il devait participer, le 12 juillet prochain, au Grand-Prix de l'automobile à Amiens, vient de se tuer. Son mécanicien, nommé Fanelli, est dans un état extrêmement grave et on redoute une issue fatale.

Zuccarrelli se trouva à un croisement de route, alors qu'il marchait à vive allure, en présence d'une autre voiture. Il voulut l'éviter et c'est à la suite d'un violent coup de volant que la voiture fut projeté sur le talus. Elle se retourna sur les deux hommes.

Des personnes qui se trouvaient non loin du lieu de l'accident, se précipitèrent au secours des victimes. Mais Zuccarreli avait été tué sur le coup et on ne retira qu'un cadavre de dessous la voiture. Quant à Fanelli, il ne respirait plus que très faiblement et il expira peu après son admission à l'hôpital de Nonancourt.

Zuccarrelli est de nationalité italienne, il était âgé de 26 ans et était au service de la maison Peugeot depuist rois ans. Il faisait partie de la fameuse triplette Boillot-Goux-Zuccarrelli. Ce dernier était revenu dernièrement d'Amérique où il avait pris part au Grand-Prix d'Amérique. C'était un des meilleurs conducteurs et ses succès en course furent très nombreux.

Nouvelles Suisses

Le "Monument national„

Au Conseil national, à propos d'une observation de M. Buhler (Berne), M. Edouard Secretan a fait une incisive et vigoureuse critique de l'horreur nationale qu'on voudrait ériger en « monument national », et dit, avec esprit, des choses d'une parfaite justesse sur la manie que l'on a dans notre pays, de défigurer les beautés naturelles par des masses de marbre d'un goût plus ou moins douteux. M. Ed. Secretan a prié le Conseil fédéral de ne pas s'engager trop avant dans cette voie jusqu'à ce que soit tranchée la question de fond, à savoir s'il convient d'élever un monument national. « J'ai grand'peur de ce monument, a-t-il dit. Nous en avons déjà une demi-douzaine autour du lac des Quatre-Cantons ; un seul est beau, le Lion de Lucerne, qui n'est pas d'un Suisse. Pour que le monument soit acceptable, il faudrait qu'il impose. Le projet me paraît un « campo santo » destiné plutôt à représenter le tombeau de nos libertés qu'à éveiller en nous des idées d'affranchissement. Prenons garde de ne pas déparer nos sites grandioses, comme on l'a fait au Rutli, en l'honneur d'un poète, par un médaillon, qui est à pleurer. Je demande que nous ne continuions pas dans cette voie.

Certes, les intentions des auteurs de ce monument sont pures comme l'or qui brille à nos palaces. J'attends un grand artiste pour nous faire un monument national. Je me méfie de l'art officiel et de la commission suisse des beaux-arts, composée d'artistes, autrement dit d'orfèvres. Je demande que l'on consulte plutôt la Ligue pour la protection des sites.

M. Adrien von Arx (Soleure). Le peuple ne ressent pas le besoin d'un monument national. Nous avons autre chose à faire. Après avoir concilié les différentes confessions, il nous reste à établir l'harmonie entre les races et les classes sociales. Ensuite, nous pourrons reparler du monument national !

M. Buhler (Schwytz), prend la défense du monument national qui doit être élevé à Schwytz. L'idée n'en est pas partie de Schwytz, dit-il, mais d'hommes tels que Welti et Schenk. La question de principe en faveur de l'érection d'un monument national à Schwytz peut être considérée par ce qui s'est passé, comme définitivement tranchée. Que l'on vienne à Schwytz, que l'on examine la question d'esthétique sur place et l'on ne manquera pas de s'accorder sur une solution.

M. Decoppet, conseiller fédéral : Les frais des concours ont été prélevés sur le budget annuel de la commission fédérale des beaux-arts. Aucun engagement n'est pris. L'Assemblée fédérale ayant à accorder les crédits nécessaires, reste maîtresse de la situation.

M. Michel Buhler : Je n'ai pas entendu recommander un monument ne répondant pas à toutes les exigences esthétiques que l'on peut attendre de lui.

L'enthousiasme manque en ce moment pour un monument national. Et avec raison : rarement peut-être la Suisse l'a aussi peu mérité qu'à notre époque. Qu'elle commence par s'en rendre digne avant d'exiger l'artiste de génie qui trouvera le symbole de ses libertés, déjà bien amoindries, hélas !

Victime de son dévouement.

Un étudiant nommé Dietsche s'est noyé dans le Rhin près de Birsfelden, Bâle, en voulant porter secours à un camarade qui se baignait avec lui et était en danger.

Une trombe.

Mercredi après-midi, vers 3 heures, une trombe d'eau et de grêle s'est abattue sur le village de Fontenais, Jura-Bernois, et les environs. L'eau a envahi les habitations et les écuries. Plusieurs animaux ont péri. Deux enfants ont failli également se noyer, et l'on n'a pu les sauver qu'au dernier moment.

Les récoltes sont abîmées. Pendant l'orage, le vent soufflait avec une violence inouïe.

Incendie.

Un incendie, qu'on attribue à l'imprudence d'enfants, a détruit mercredi soir à Kappel, près Olten, la maison d'habitation et la grange de l'établissement de scierie, qui, lui-même, a été sérieusement endommagé.

Un domestique, qui dut sauter par la fenêtre pour échapper au feu, a les deux jambes brisées.

Un cheval et trois vaches sont restés dans les flammes.

Les enfants foudroyés.

Mardi, les deux enfants de M. Rodolphe Santschi, habitant la « Ferme modèle » sur le Locle, Neuchâtel, Wihelm et sa petite sœur Marie, se rendaient à l'école du Crêt du Locle. Partis à 1 heure de la maison, l'orage les surprit en route. On ne sait exactement ce qui arriva, mais vers deux heures, les fils Santschi, qui travaillaient à la ferme, furent surpris de voir leur jeune sœur remontant péniblement vers le domicile paternel, alors qu'elle aurait dû être à l'école depuis une heure et demie. Ils s'empressèrent à sa rencontre et la trouvèrent dans un état lamentable. S'aidant de son parapluie pour avancer, la pauvre enfant avait un pied déchaussé, ses habits déchirés et de nombreuses brûlures. Elle ne put donner aucune explication, ni même répondre aux questions de ses parents relativement à son frère Wilhelm.

Très alarmé, le père accompagné de deux de ses fils, courut dans la direction du Crêt du Locle. Un affreux spectacle s'offrit bientôt à sa vue. Son malheureux garçonnet était étendu au bord de la route, ses vêtements en lambeaux et le corps couvert de brûlures. Près de lui se trouvait le soulier de sa jeune sœur. On suppose que la foudre, qui avait frappé les deux pauvres petits, après avoir tué le cadet sur le coup, aura terrassé la fillette, lui arrachant sa chaussure et lui brûlant très fortement la poitrine. Le corps du petit Wilhelm, qui est âgé de 7 ans, fut transporté chez lui. Le médecin ne put que constater le décès.

Quant à la fillette, qui a des brûlures assez graves, le docteur espère la remettre sur pied promptement et sans qu'il en résulte des suites fâcheuses.

La famille Santschi a vraiment à se plaindre du sort ; la fatalité semble, en effet, s'acharner sur elle. Elle alla s'établir à la « Ferme modèle » à la suite du terrible incendie qui détruisit aux Eplatures, il y a quelques années, sa maison et celle d'un voisin. Tôt après, ce fut le tour de l'un des sept fils d'avoir un accident à la jambe droite ; il resta boiteux. L'année dernière, son frère aîné, en faisant son service militaire à Berne, s'était fracturé une jambe. Ajoutons à cette série noire plusieurs accidents arrivés à d'autres membres de la famille, puis des déboires continuels avec le bétail. Et comme si cela n'était pas suffisant, Mme Santschi avait le bras coupé par un train, un soir de cet hiver, à la gare de la Bonne-Fontaine. Elle était sortie de l'hôpital il y a trois semaines à peine.

La Région

Evian.

La jeune Vaccari, 17 ans, domiciliée rue de la Monnaie, faisait bouillir du lait pour son petit neveu, lorsque la lampe à essence fit explosion ; le contenu atteignit la jeune fille à la figure et la brûla grièvement, surtout aux yeux. Le docteur Trombert, appelé immédiatement, n'a pas pu se prononcer sur la gravité des brûlures qui entraîneront la perte probable de la vue.

Nouvelles Locales

Vme Fête Cantonale Valaisanne de Gymnastique à Monthey, les 28 et 29 Juin 1913

A l'heure où nous allons passer le seuil de la semaine qui verra s'accomplir à Monthey, samedi et dimanche 28 et 29 de ce mois, les joutes pacifiques de la valeureuse jeunesse que nous enverront les Cantons de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel et Valais, la Commission chargée de la décoration du lieu de fête et des voies publiques fait appel au concours de toute la population montheysanne pour revêtir la ville de ses atours de fête et montrer ainsi à nos hôtes les sentiments de sympathie et d'encouragement que tous ressentent pour eux et pour les nobles exercices qu'ils cultivent.

Si l'on en juge par l'ardeur qui anime les commissions, par la brillante affluence des dons et des subsides, par le nombre imposant de 900 gymnastes annoncés, on peut augurer plein succès pour la partie technique de ce cinquième tournoi valaisan.

Pour rendre complet ce succès, il importe cependant que la population, comme au beau temps du dernier tir cantonal, renouvelle les trésors de bon goût dont elle a le secret. Fleurs et oriflammes, guirlandes et bannières, draperies et tableaux se marieront — nous voulons l'espérer — partout avec élégance pour soutenir le renom et marquer l'allégresse de notre cité.

Le cortège de dimanche se déroulera surtout sur la place du marché, la rue du Bourg-aux-Favres, la route de Collombey, le Crochetan et l'Avenue de la gare. Mais nos hôtes et leurs amis dans les deux ou trois jours qu'ils passeront en notre ville, arriveront de tous côtés, la parcoureront en tous sens, de sorte qu'il est désirable de voir la décoration des maisons et des rues se déployer non seulement sur le passage du cortège, mais aussi partout ailleurs sans exception.

La fête s'ouvrira vendredi 27 courant à 8 heures du soir par une soirée musicale à la Cantine du Stand de tir qui, soit dit incidemment, sera considérablement agrandie pour cette fête. Nous engageons donc nos habitants à terminer leurs décorations si possible dans l'après-midi de vendredi. Quelques primes & mentions seront délivrées aux plus méritants.

La Commission de décoration.

3me LISTE DES DONS D'HONNEUR

Liste Th. Borgeaud & Cie, à Monthey	Fr.	20.—
Fabrique de meubles, Horgen	»	20.—
E. Girardet, La Sarraz	»	5.—
Isler & Cie, Zurich	»	10.—
Noveraz & Cie, Genève	»	8.—
Kiburg Bernard, Berne	»	17.—
Jules Joannot, Genève	»	15.—
Premaud Emile, Troistorrents		6.—
F. Wiedmann, Sion	»	30.—
Fabrique de linoleums, Giubiasco	»	18.—
Th. Borgeaud & Cie, Monthey	»	10.—
Liste Bosi Frères, Monthey :		
J. Bosi & Cie, entrepreneurs Monthey	»	10.—
J. Huboux, Genève	»	5.—
Sté des Briques économiques, Bouveret	»	20.—
Alfi. Ecoffey, Lausanne	»	5.—
W. Wirz-Wirz, à Bâle	»	25.—
S. A. ,Gyps. union, Bex	»	6.—
Gysin & Cie, Bâle	»	10.—
Solde de la liste	»	19.50
Liste de Pierre Béata, Monthey :		
P. Béata, Monthey	»	5.—
Raffini Frères, vins, Genève	»	10.—
Barbero G., Canelli, Italie	»	5.—
Varetti Henri, fils, Vevey	»	10.—
Gonella Charles, vins, Vevey	»	16.—
Solde de la liste	»	7.—
Section de chene-Bongerie	»	15.—
Ropin Alfred, St-Imier	»	12.—
Liste Berutti, Café Vaudois, Zurich		
C. Varim, Zurich		5.—
Kreise Schlaefli, Zurich	»	5.—
F. Berutti, Zurich	»	35.—
Solde de la liste, Zurich	»	4.—
Liste Henri Défago, Monthey :	»	
Liste Albert Donnet-Descartes, Monthey	»	3.50
Défago Avocat, Monthey	»	10.—
Rouguetti Roman, Genève	»	18.—
Défago Victor, Troistorrents	»	5.—
Solde de la liste	»	3.20
Section d'Ecublens	»	10.—
Liste Esborrat Basile, Val d'Illiez		
Fanfare l'**Echo** de la Vallée	»	10.—

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

16

Les Ruines en Fleurs (1)

IX

LES PORTRAITS

Sur une affirmation reconnaissante de Pierre, mademoiselle de Chanteraine prit la lampe dont la lueur éclairait son travail et, suivie du jeune homme, entra dans la pièce voisine. Avant qu'elle eût atteint l'image cherchée, l'officier s'arrêta.

— N'est-ce pas le portrait de votre père, mademoiselle ? demanda-t-il en désignant le portrait d'un homme qui faisait face à celui de la jeune femme aux bijoux.

— Non, répondit Claude, c'est le portrait de mon oncle, le marquis de Chanteraine. Sur ma demande, les portraits du comte et de la comtesse de Chanteraine, mes parents, ont été transportés dans la pièce où je me trouvais, quand votre présence m'a si fort effrayée. C'est là que je passe la plus grande partie de mon temps. Mon oncle et mon père se ressemblaient beaucoup, blonds l'un et l'autre, comme presque tous les Chanteraine et comme moi-même.

Puis, mademoisele de Chanteraine se dirigea vers le panneau opposé et éleva un peu la lampe afin que le portrait qui y était suspendu fût mieux éclairé : c'était celui de la jeune femme aux colliers de perles et d'or.

— Voici, dit-elle, ma tante, Irène de Champierre, marquise de Chanteraine. J'avais seulement quelque mois de vie, quand elle est morte, mais mon grand-père, qui l'avait chérie, m'a beaucoup parlé d'elle et, sans l'avoir connue, je l'ai aimée, par le souvenir....

— Lorsque je suis entré pour la première fois dans cette chambre, j'ai longtemps contemplé ce beau visage, avoua Pierre. J'aurais aimé avoir une sœur ou une mère qui ressemblât à ce portrait de femme.

— Si Dieu l'avait bien voulu, la marquise de Chanteraine eût été ma seconde mère à moi, reprit tristement la jeune fille, car son désir était que je devinsse un jour la femme de son fils. Quelquefois, sous les yeux de mon grand-père qui souriait à cet avenir lointain, elle nous réunissait dans ses bras, mon cousin Gérard et moi, rapprochant pour les baiser, nos têtes enfantines, elle nous appelait « ses chers petits promis... » « C'est le prince Brunet et la princesse Blondine », disait mon grand-père qui m'a depuis conté ces choses... Et ma tante Irène, heureuse et gaie, lui promettait de remplacer auprès de moi, dès ce moment, la mère que je n'avais plus... Hélas ! il était écrit que je n'aurais point de mère car, peu de temps après, ma tante Irène est morte... vous savez de quelle horrible mort !...

— Quel âge avait-elle, alors ? demanda le jeune homme avec intérêt.

— Vingt-cinq ans. On ne pouvait la connaître sans l'aimer. Voyez ces yeux. Ils reflètent une âme charmante... et l'on devine que cette âme fut à la fois forte, loyale et tendre. Il me semble qu'un être dont la conscience serait tourmentée ne soutiendrait pas sans trouble le regard de ces yeux-là ! Moi, je le cherche, comme un réconfort, jusque sur cette toile peinte. Il me donne du courage, il me rend meilleure et plus confiante... Je n'ai jamais vu à personne, un regard semblable à ce regard...

En parlant, Claude s'était tournée vers Fargeot dont le visage apparut en pleine lumière... Brusquement, elle s'interrompit et s'éloignant du portrait de la marquise Irène de Chanteraine, elle en désigna un autre à l'officier.

— Mon grand-père, dit-elle.

— Je l'avais deviné, fit doucement le jeune homme. Cette figure vénérable, cette bouche fine, très légèrement ironique, ces yeux de chercheur ou de poète avaient, eux aussi, retenu mon admiration.

— Des yeux de chercheur... répéta Claude, oui, c'est bien cela... des yeux qui, sans cesse, scrutaient l'avenir ou le passé et ne semblaient se fixer sur le présent que rarement, par hasard... Monsieur Pierre Fargeot, avant votre venue ici, on vous avait parlé du château de Chanteraine ? Que vous en avait-on dit ?

Et posant, sur une console, la petite lampe d'argent, elle regarda Pierre. Son visage paraissait anxieux.

— C'est aujourd'hui même, à l'auberge des Audrettes où j'ai dîné, que j'ai entendu pour la première fois le nom de Chanteraine, mademoiselle, répondit le jeune homme. L'aubergiste, qui l'avait prononcé tout-à-fait accidentellement, en m'indiquant le chemin que je devais prendre pour gagner le village le plus proche, s'est alors plu, par amour du bavardage, je crois, à me raconter la vente du château et à commenter, avec une dédaigneuse pitié d'esprit fort, la belle action des habitants de Mons-en-Bray.

— Nos chers, nos braves paysans ! s'écria Claude. Si vous saviez, monsieur, quelle émotion a été la nôtre, quand nous avons appris qu'ils achetaient Chanteraine pour nous le garder ! Je ne puis penser à ce dévouement, à cette fidélité admirable, sans qu'une reconnaissance passionnée me gonfle le cœur, sans que des larmes me montent aux yeux !... Et depuis tant d'années ces vaillants attendent comme nous-mêmes, rien n'ébranle leur foi ! Ah ! ne pensez-vous pas, monsieur, qu'une telle foi doit accomplir des miracles ?

— C'est bien un miracle, en effet, que demandent ces humbles croyants, mademoiselle, fit Pierre, car ils refusent, paraît-il, d'admettre que la race des Chanteraine se soit éteinte avec le duc, votre grand-père. Et leur fervent espoir de revoir, un jour, un duc de Chanteraine au château, repose sur les prédictions d'une ancienne légende.

— La légende de la Chanteraine ?... On vous a conté cela aussi, monsieur ! Ne riez pas trop des âmes ingénues qui se laissent bercer par les vieilles chansons, par les vieilles légendes au charme consolant ! dit Claude.

(A suivre).

(1) Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité spécial avec la maison Calmann Lévy, à Paris.

Liste Méaglia, charcutier, Monthey
Méaglia, charcutier, Monthey » 10.—
François Ciana, Monthey » 5.—
Delbocca, Tailleurs, Monthey » 5.—
Deria, Genève » 5.—
W. Egglof, Berne » 20.—
Solde de la liste » 2.90

Liste Paul Roy, Monthey
Coral-Gerillermin, Genève » 5.—
M. Rapin, St-Imier » 12.—
Liste Rubin, Vernayaz » 15.60
Liste Trombert, Genève » 14.50
Liste Udry François, Vétroz » 3.—
Liste chr. Stucki, Brigue » 8.—
Section de Fontaimmeton, Vinzel » 10.—
Section de Burtin-Gilly, Vinzel » 8.—
Section de Crissier » 15.—

Liste Jules Holzer, buffet, Aigle
E. Scheller, directeur, Aigle » 5.—
Henri Badoux, Montreux » 8.—
H. Leyvraz bitter, Montreux » 10.—
Jeanneret & Kues, Montreux » 10.—
Jules Holzer, Aigle » 10.—
Solde de la liste » 22.—

Liste Charles Bitterlin, Bex
Petrequin, Bex » 10.—
Vaudroz, Bex » 5.—
Mme Breitenmoser, Bex » 5.—
Calandra Felix, Bex » 5.—
C. Laurent, Bex » 5.—
C. Morier, Bex » 10.—
Mme Rappaz, Hôtel de Ville, Bex » 5.—
E. Appliger, Bex » 5.—
Meister, fils, Bex » 10.—
Cherix, buffet, Bex » 5.—
Leutwyler & Borel, Bex » 5.—
S. Boillot, Bex » 5.—
S. Fleuti, Bex » 10.—
F. Cherix, bazar, Bex » 24.—
Institut Bitterlin, Bex » 40.—
F. Chérix un tableau
Section de Bex »

Liste Lincio & Gatti, à Monthey :
Francillon & Cie, Lausanne Fr. 20.—
Julius Roller, Berne » 10.—
Demierre & Cie, Berne » 5.—
S. Herzog » 5.—
Toggenburger, frères, Marthalen » 8.—
J. Huber, Bienne » 5.—
Scieries de G. Fischer, Schaffhouse » 25.—
Usines métallurgiques, Vallorbes » 8.—
M. Schmidt & Cie, Bienne » 20.80
Montandon & Cie, Bienne » 15.—
Brosserie de Triengen » 5.—
Curten & Holtgen, Solingen » 15.—
Wenger & Cie, Délémont » 10.—
Schwarzer & Cie, Altstetten » 5.—
Geiser & Cie, Langental » 12.—
Rousselon, frères, Thiers » 10.—
Serrureries mécaniques, Petit-Lucelles » 15.—
H. Favre & Cie, Payerne » 15.—
Bloesch Schwab & Cie, Boujean » 10.—
Brugger & Cie, Zurich » 28.—
Muller Arnold, Wyl » 18.—
Bauer & Douche, Genève » 5.—
Roux Ed., Rolle » 25.—
Bing Frères, Nuremberg » 15.—
Forges du Creux, Ballaigues » 7.—
W. Glutz Blotzeim, Soleure » 10.—
Affolter Christen & Cie, Bâle » 25.—
Oderlin & Cie, Baden » 15.—
Holzwarenfabrik, Oberbury » 8.—
Kramer Franz, Iserlohn » 12.—
Pfandler & Cie, Olten » 20.—
Grambach & Muller, Zurich » 6.—
S. G. Pfister & Cie, Wangen » 6.20
Chardonnens Ls., Lausanne » 5.—
E. B. Schlitter, frères, Mollis » 5.—
Gerhardi & Cie, Ludenscherd » 15.—
Eggli Gaspard, Genève » 10.—

Total : 1255.20
Montant des listes précédentes : 2337.20
Total à ce jour : 3592.40

(A suivre)

On nous écrit encore :

Quelques jours seulement nous séparent de la Fête cantonale valaisanne de Gymnastique. C'est en effet les 28 et 29 Juin que la petite ville hospitalière de Monthey aura l'honneur de recevoir dans ses murs les gymnastes valaisans et les nombreuses sociétés suisses invitées.

Toutes les prévisions ont été dépassées : le nombre des adhésions qui s'élève à 850 gymnastes fait bien augurer du succès de cette joûte patriotique. Les dons d'honneur ont afflué de toutes parts et dépassent jusqu'ici la somme de 5.000 francs. Parmi ceux-ci, nous citerons les dons généreux du Conseil d'Etat du Canton du Valais. 300 francs, de la Municipalité de Monthey, 500 frs., de la Bourgeoisie de Monthey, 300 frs., des différentes industries montheysanne et valaisanne etc. Les nombreuses sections qui prendront part au tournoi valaisan se sont également distinguées en envoyant leur obole.

Chaque liste prouve la sympathie rencontrée de tous côtés par notre beau sport national.

Les comités constitués depuis plusieurs mois travaillent actuellement avec activité, de façon à ce que nos amis gymnastes remportent de la localité et du Canton un bon et durable souvenir.

Les spacieuses installations de la Société des Carabiniers de Monthey, construites pour le dernier tir cantonal valaisan ont été encore agrandies de manière à assurer le confort au bataillon de nos gyms et à la joyeuse cohorte qui les accompagnera. La cantine dont a carcasse s'édifie en ce moment, pourra recevoir aisément les amis venus de toute part et qu'on se fait une fête de bien accueillir.

Les distractions de tous genres ne manqueront pas non plus, déjà de nombreux forains sont annoncés. La vaste place de fête qu'est la « Place d'armes » sera transformée en véritable ville cosmopolite et bariolée.

Le comité musical a, de son côté, bien fait les choses. Les sociétés de chant et de musique de la localité se multiplieront pour occuper le podium et agrémenter par des flots d'harmonie le séjour de nos jeunes patriotes. De nombreuses et intéressantes productions de gymnastiques sont également annoncées.

Venez donc nombreux, chers amis gymnastes, et nous nous efforcerons de vous prouver, par une hospitalité simple, mais cordiale et fraternelle, notre sympathie pour votre beau sport.

Les Chambres Fédérales à Brigue

Environ 200 députés aux Chambres fédérales, plusieurs juges au Tribunal fédéral, le Conseil d'Etat bernois au grand complet, le Parquet de la Confédération, un certain nombre de journalistes parlementaires, avaient répondu à l'invitation de la Compagnie du Lœtschberg, de visiter la ligne aujourd'hui jeudi.

Le Conseil fédéral, très occupé, s'était fait excuser.

Parti à 9 h. 20 de Berne, le train spécial, composé de cinq voitures de la compagnie et de deux voitures des C. F. F., est arrivé à Spiez à 10 h. 20, salué par des salves d'artillerie. Des jeunes filles en costume bernois ont distribué aux députés des bouquets de rhododendrons. La locomotive à vapeur a aussitôt été remplacée par une locomotive électrique de 2500 chevaux de force et le train est parti pour la vallée de la Kander. Toutes les stations de la ligne étaient pavoisées. Le temps, d'abord couvert, s'est bientôt éclairci et, en arrivant à Frutigen, le soleil brillait. Le train a été divisé en deux parties à Frutigen pour continuer sa route sur Kandersteg.

— Les deux trains sont arrivés à Kandersteg, l'un à 11 h. 10, l'autre à 11 h. 30 vivement acclamés par la foule. A 11 h. 15, le premier train a pris la voie du tunnel, à 11 h. 36 le second. Ils étaient à Brigue après 14 minutes de trajet à travers le tunnel long de 16 kilomètres. Le temps, dans la vallée du Rhône, est magnifique. Sans arrêt, les trains sont descendus à Brigue, qui était richement pavoisée. Les députés ont été reçus par la musique, les représentants des autorités, des jeunes filles en costume national, etc., au milieu d'une grande animation. Un lunch a été offert aux invités.

Avant le départ de Brigue, M. Roten, député aux Etats, a parlé des bonnes relations entre Berne et le Valais et exprimé l'espoir que cette amitié se resserrera encore par l'ouverture du Lœtschberg.

Après la réception à la gare de Brigue, les participants ont assisté à un lunch. A 2 h. 45, ils sont repartis pour Spiez, d'où ils ont été ramenés à Thoune par bateau spécial.

— A Thoune, un nombreux public, la Fanfare municipale et les cadets attendaient les invités.

Au banquet du Thunerhof, des discours très applaudis ont été prononcés par MM. Kunz, conseiller aux Etats, directeur de la Compagnie du Lœtschberg, Scheurer, président du Conseil d'Etat bernois, Lanz, syndic de Thoune, Spahn, président du Conseil national, von Arx, président du conseil d'administration des C. F. F.

Au sujet de l'inauguration de la Ligne, le *Confédéré* fait ces justes remarques :

« La Cie du Lœtschberg nous envoie le Grand Conseil bernois *in corpore* par trains spéciaux à l'inauguration du Lœtschberg. Notre Conseil d'Etat a décidé d'offrir une collation à tous ces invités. Cette amabilité répond d'autant moins à nos sentiments que la Cie du Lœtschberg s'est bornée à envoyer *trois* cartes personnelles aux membres du bureau du Grand Conseil. Ce sont là des procédés mesquins et d'un rare sans-gêne.

Nous espérons bien que nos autorités sauront sauvegarder la dignité du Valais qui n'est guère ménagée par nos puissants voisins ».

St-Gingolph. — *(Corresp.)*

Une jeune fille de St-Gingolph (France) Alice D., âgée de 25 ans, en place à Carouge, près de Genève, a tenté de mettre fin à ses jours en avalant des pastilles de sublimé. Précédemment déjà, elle avait voulu se noyer. La malheureuse est atteinte du délire de la persécution. Aussi a-t-elle été conduite à l'Asile Bel-Air.

Noës-Granges. — *(Corresp.)*

Le hameau de Noës, qui faillit passer au complet sous la proie des flammes dans la nuit du 14 courant, est dépourvu d'eau. Un unique bassin, construit et alimenté par les soins d'une société privée de l'endroit, fournit l'eau à ce modeste hameau, que la Commune de Granges (à part le Receveur) considère comme une quantité négligeable. Les habitants payent le droit d'eau à la Commune et celle-ci ne fournit rien du tout, cela depuis combien d'années?... Serait-il donc possible, après cette désastreuse leçon, de revenir à charge et de prier l'honorable commune de Granges, qui se pique l'honneur d'avancer à grands pas vers le progrès, de pourvoir notre hameau d'une alimentation d'eau suffisante et convenable. Si elle nous connaît pour les impôts, il ne nous est pas défendu de la connaître dans nos besoins...

— Puisque nous sommes dans le domaine des réclamations, nous demanderons à l'intelligente Administration de Granges de bien vouloir examiner les routes qui desservent les propriétés de « Pramont-Crêtacina-Raby, etc...» Ces chemins ont toujours été, et sont encore aujourd'hui dans un état pitoyable. Ce sont de véritables sentiers impraticables. D'incessantes et légitimes pétitions ont été adressées à la Commune de Granges par les Chalaisards, au sujet de la réfection de ces chemins. On a fait la sourde oreille que faut-il encore ?

Un progressiste de Noës-Chalais.

Chalais. — *(Corresp.)* — *Quatre frères âgés de 317 ans.*

Nous remarquons à l'heure actuelle quatre frères originaires de Sembrancher, tous veufs depuis des années, d'une santé robuste, ayant successivement 83, 80, 78, 76 ans. Ils ont donc ensemble 317 !

Effectif des milices valaisannes.

Les milices valaisannes comptent les effectifs suivants :

	off.	s.-of.	sold.	total
Inf., élite et landw.	192	773	5719	6684
Artillerie, élite et landw.	22	51	453	526
Génie, élite et landw.	1	16	161	178
Troupes de forteresse	4	48	426	478
Troupes des subsis.	—	11	158	169
Troupes service de santé	3	17	58	78
Landsturm	67	283	2172	2522
Total :	289	1199	9147	10635

Les bataillons de fusiliers d'élite se classent comme suit d'après leur force numérique :

Bataillon 89 (moins la V^me^ Cie, attachée au Gothard), 30 officiers, 149 sous-officiers, 1130 soldats ; total : 1309 hommes.

Bataillon 11. — 35 officiers, 129 sous-officiers, 865 soldats ; total : 1029 hommes.

Bataillon 88. — 33 officiers, 122 sous-officiers, 824 sodats ; total : 979 hommes.

Bataillon 12. — 33 officiers, 106 sous-officiers 774 soldats ; total : 913 hommes.

La compagnie V du bat. 89 compte 5 officiers, 26 sous-officiers et 144 soldats.

Le total de l'effectif de lélite valaisanne est de 4476 hommes.

Plantes médicinales indigènes ou cultivées en Valais.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs, la brochure éditée par M. Mussler, libraire à Sion, intitulée « Plantes médicinales indigènes ou cultivées en Valais », par feu M. Fed. Othon Wolf, professeur de botanique.

Ce livre contient les noms de 109 plantes qu'on peut cueillir en Valais, (noms scientifiques et à côté, noms populaires) avec des indications très claires sur leur usage et leurs vertus médicinales. C'est un ouvrage qui rendra à chacun d'appréciables services. On peut se le procurer au prix de 1 franc chez l'éditeur.

Décisions du Conseil d'Etat

Pension des gendarmes.

En interprétation des dispositions régissant la Caisse de retraite de la gendarmerie, le Conseil d'Etat estime que, pour la fixation de la pension à servir aux gendarmes ou à leur famille, c'est la solde actuelle qui doit faire régie.

Débits de sels.

Il est créé un débit de sels à Fully, Brançon, et M. Mambride Evariste en est nommé tenancier.

Pour Saillon.

Le Conseil d'Etat approuve le texte de la réponse à la pétition de citoyens de Saillon demandant le retrait de la défense faite à M. J. C. de porter atteinte au rempart de Saillon.

Pour Rarogne.

Il alloue une subvention de 15 % à la Commune de Rarogne pour l'établissement d'un chemin forestier dans le Bietschtal et décide de demander un subside fédéral pour ce travail.

Pour Brigue.

Sont homologués les règlements présentés par la commune de Brigue concernant la police et le service des bagages à la gare de dite localité.

Médecin.

Le D^r^ Lucien Jeanneret, du Locle, porteur d'un diplôme fédéral, est autorisé à exercer l'art médical dans le Canton.

Chancelier.

M. Charles Roten est confirmé dans ses fonctions de Chancelier d'Etat.

Droits d'enseigne.

Le Conseil d'Etat accorde le renouvellement des droits d'enseigne ci-après :

1. à la bourgeoisie de Zermatt, pour son établissement au Gornergrat, sous le nom de « Hôtel Gornergrat Kulm » ;

2. à M. Albert Steiner, pour son établissement à la gare de Gampel, sous le nom de « Café Restaurant de la Terrasse » ;

3. à M. Ed. Bellwald, à Blatten, pour son établissement, sous le nom de « Hôtel-Pension Fafleralp ».

Pour Revereulaz.

M. Louis Mariaux d'Alfred, est nommé débitant de sels à Revereulaz.

Ecoles moyennes.

Le Conseil d'Etat approuve le programme d'enseignement pour les écoles moyennes françaises subventionnées par l'Etat.

UNE DAME QUI A [illegible]
sans aucun [illegible] facile, par gratitude, [illegible] toute personne à qui [illegible] être utile. [illegible] franchement à Mme BARBIER, 38, cour [illegible]

Costumes d'été
pour dames et messieurs
Travail soigné. —o— Prix très raisonnables
Fçois LURENC, tailleur, St-Maurice

Grande liquidation
Pour cause de remise de commerce
AU MAGASIN DE
CHAUSSURES
Grandmousin frères & Bochatey
Martigny-Ville
8000 paires de chaussures soldées au prix de revient
Occasions extraordinaires dans tous les rayons

BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE, Martigny
ST-GALL, ZURICH, RORSCHACH, APPENZELL
Capital de garantie (Parts sociales et fonds de réserves au 31 déc. 1912)
— **Fr. 2,574,460** —
Nous remettons des
PARTS SOCIALES de **1000** fr. — Finance d'entrée **10** fr. par part.
Dividende 1910, 1911 et 1912 **5 o/o**
OBLIGATIONS à **4 1/2 o/o** nominatives ou au porteur en coupures de 500 frs et plus.
CARNETS de **DÉPOTS** et d'**ÉPARGNE** à **4 1/4 o/o**, et acceptons les dépôts en **COMPTE-COURANT** à **4 o/o**.
Bons de caisse, certificats de dépôts, obligations d'autres établissements financiers sont acceptés en acompte ou escomptés.
Le rapport de l'exercice 1912 est envoyé gratuitement sur demande.
LA DIRECTION.

Machines agricoles
EMILE TORRENT, SION
Faucheuse à 1 cheval fr. 300.—
» » 1 » avec barre à coupe-basse 310 fr.
Faucheuse à 2 chevaux 325 fr.
Faucheuses Piccolo — Rateaux à cheval et à main
Réparations de tous genres de faucheuses. 739

Remplissez vos tonneaux
La fabrication particulière du VIN ARTIFICIEL étant autorisée, j'informe le public que j'envoie marchandises et recette (sucre excepté) à fr. 8,— par 100 litres, franco. Boissons ravigottante, économique. Albert MARGOT, Servette 34, GENEVE ancien fabricant de vin à Lausanne.) 786

On demande de suite deux bons
portiers d'étage
Adresser photographie et certificat à la DIRECTION DU GRAND HOTEL A MORGINS. 801

On cherche de suite
une domestique
connaissant un peu la cuisine, gage de 30 a 35 frs par mois. S'adres. à Mme JULES PASCHOUD, la Prairie, Château d'Œx. 774

La Direction du chemin de fer MONTHEY-CHAMPERY-MORGINS engagerait de suite un jeune homme bien qualifié comme
commis de bureau
S'y adresser avec références et certificats.

On cherche une bonne
fille de cuisine
Gage 30 à 35 frs. Entrée de suite ou à convenir. S'adres. Pension MOSELING, Chiètres s/ Bex.

"La Mascotte,,
Chaussures 1er choix
Prix très raisonnables
Magasin **J. REYMOND**
St-Maurice
fr. 8.90

Réparations d'Horlogerie
Pièces compliquées de tous systèmes. Travail soigné et garanti. Pose de verres de montre à 0 fr. 50.
L. RAGUSA, 58, Grand'Rue, St-Maurice

IMPRIMERIE St-AUGUSTIN
St-Maurice
Impressions en tous genres, pour commerce et industrie

ON CHERCHE
pour Lausanne, pr le mois d'août, date à convenir, une
femme de chambre
de langue française connaissant bien la couture et le service. Age au moins 22 ans. Sérieuses références exigées. S'adresser chez Mme Meaglia, charcuterie, Martigny-Ville.

On demande de suite
pour hôtel de montagne
une bonne cuisinière
et une
fille de cuisine
très forte, sachant un peu cuire, bon gage. S'adresser au bureau du Nouvelliste.

LIQUIDATION GENERALE

au magasin **GRANDMOUSIN Frères & BOCHATEY,** Martigny

Les personnes qui détiennent des carnets de timbres-escompte sont priées de les présenter jusqu'au 31 juillet au plus tard.

Vin des Clairettes

recommandé pour la Ste Messe par M. l'abbé Delmas, Rd curé à Cournonsec, fournisseur d'un grand nombre de cures de Suisse et de Belgique.

VIN ROUGE, de même provenance, garanti pur.

ROUSSILLON

Excellent vin rouge depuis 0 fr. 55 le litre

Dépôt pour le Valais :

Jos. METTAN, Evionnaz.

CHAUSSURES

Les meilleures et meilleur marché chez

E. PASTEUR

Place Centrale — **MARTIGNY-VILLE** — Place Centrale

406 *Prime aux acheteurs.*

Banque de Brigue

Brigue

Nous délivrons en ce moment

793 des

Obligations 4 ½ %

de notre établissement à 5 ans ferme et ensuite remboursables d'année en année moyennant une dénonciation de 6 mois.

La Direction

Les Pilules de santé du Dr Tissières

régularisent merveilleusement les fonctions intestinales, et combattent victorieusement les constipations les plus rebelles.

Soignez votre intestin, surtout l'été. La boîte **1.25**

Dépôt : **MM Delacoste, Rey, Lovey, Burgener, Zimmermann, pharmaciens.** 710

VINS

Maurice PACCOLAT, Vins en gros

MARTIGNY-BOURG 157

Toute l'année excellent **vin rouge des Pyrénées** à 10 degrés, et délicieux **vin blanc de Catalogne** à 11 degrés, **Bourgogne vieux**, *Monopole supérieur*, etc.

Se recommande à sa toujours plus nombreuse et très fidèle clientèle. *Echantillon sur demande.* — Tph No 90

Grande baisse de prix

sur les chars à ridelles, lisez ces nouveaux prix

Jolis chars à ridelles, vernis, avec banc :

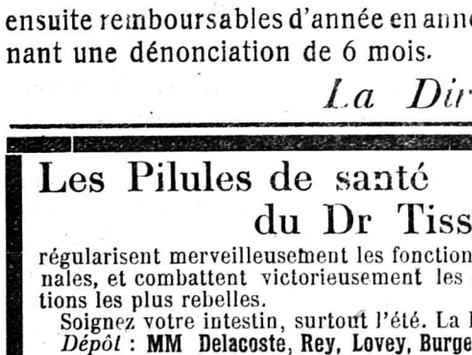

Long et prix

60 cm. **8** fr

65 cm. **10.** fr.

70 cm. **12.** fr

75 cm. **14** fr.

Modèle plus fort, extra solide, rond d'avant-train en fer, 4 frettes au moyeu comme gravure ci-contre.

Long. des ridelles — Prix : 75 cm. **17** fr. ; 80 cm. **18** fr. ; 85 cm. **20** fr. ; 90 cm. **22** fr. ; 95 cm. **25** fr.; 100 cm **28** fr.

Médaille Exposition Lausanne. — Envoi franco du catalogue illustré des chars à ridelles, chars à pont, camions.

H. NIDECKER, ROLLE

Chacun

l'artisan comme l'intellectuel trouve dans les confitures Lenzbourg un aliment indispensable. La nourriture de viande exclusive est cause de différentes maladies, telles que maladie des reins, manque d'énergie etc. Les confitures Lenzbourg règlent l'indigestion. Confitures Lenzbourg comme dessert sont donc très recommandables. Comme souper elles sont un moyen calmant. Elles diminuent la demande d'alcool. Elle fournissent à la cervelle la phosphore dont elle a si besoin. Au corps elles amènent la chaux, elles font engraisser et par conséquent elles sont destinées à remplacer une part de la viande.

Prenez donc journellement des

Confitures Lenzbourg

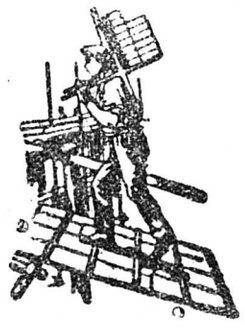

Matériaux de construction

Fabrique de **carreaux** pour **dallages** et de **tuyaux** en **ciment**

Gétaz & Romang

Vevey-Montreux-Lausanne

Dallage et revêtements céramiques. Appareils sanitaires pour W.-C., Bains, etc. 317

CONGO le meilleur brillant pour chaussures

Fabrique de 792

Tuyaux, planelles bassins en ciment

Dépôt de matériaux de construction :

S. BARBERO

Avenue de la gare.

Martigny

VEAU : toujours le meilleur et le mieux contrôlé. Où il n'y a pas de dépôt demandez à Gland, franco 5 kg. 3 fr.; 10 kg. 6 fr.; 25 kg. 14 fr. 50. On y revient toujours.

La Petite Revue

Gazette du Village

paraît 2 fois par semaine

à Lausanne

Tirage : plus de 10.000 ex

Très répandu dans les *petites villes, villages* et *campagnes* du *canton* de *Vaud* et de la Suisse française, sa publicité convient, on ne peut mieux, pour les *demandes de personnel de campagne et de maison.*

Prière d'adresser les ordres à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Lausanne.* 212

AGRICULTEURS!

Demandez dans nos Dépôts la

LACTINA SUISSE PANCHAUD

Marque *ANCRE*, meilleur aliment pour l'élevage des veaux.

Refusez les contrefaçons, de fabrication récente et qualité inférieure.

« La Lactina Suisse Panchaud a 30 ans de succès ».

Lysoform Nous devons rappeler au public qu'il n'y a **aucun produit remplaçant le Lysoform** et que nous fabriquons le **Lysoform médicinal** antiseptique et désinfectant pour la médecine humaine ; **Lysoform brut**, désinfectant et microbicide pour la grosse désinfection et la médecine vétérinaire ; le **savon au Lysoform**, pour la toilette et la désinfection du linge, etc. Dans toutes les pharmacies. Gros : ANGLO-SWISS-ANTISEPTIQUE, Co, Lausanne. 794

La Fabrique d'Aluminium, à CHIPPIS

engage encore de

bons ouvriers

Travail assuré et bien rétribué. S'y adresser tous les après-midi de 2 à 3 heures.

Allez vous baigner

aux bains St-Michel, à Martigny-Bourg

ouverts tous les jours du 1er janvier au 31 décembre

BLANCHISSERIE MODERNE

Blanchissage et repassage soignés dans les 24 heures

Le linge est pris et rendu à domicile sur demande

On demande une lessiveuse

active et de confiance pour Juillet. Adresse : HOTEL SAPINIERE, Ballaigues.

Négociant,

marié, 27 ans, sérieux, capable, parlant très bien les 3 lang. nat., ayant fait apprentissage dans bureau, **cherche place** stable pouvant convenir, dans Martigny ou Bas-Valais. Adresser offres sous *P 24636 L à Haasenstein & Vogler Lausanne.* 796

Aux "Calonders grecs"

Chanson d'actualité (air MAITRE CORBEAU) composée *pr le Valais.* En vente partout à 40 c., ainsi que *la chanson du Gothard.* — Editeur : LIBRAIRIE POPULAIRE — Lausanne. 800

Grande baisse des fromages

On expédie par pièce ou par colis postaux de 5, 10 et 15 kg. fromage gras extra à **1 fr. 85 le kg**

Mi-gras tendre et salé à **1 fr. 60 le kg.**

Bon maigre à 1 fr. 10 et 1 fr. 30 le kg. On reprend ce qui ne convient pas. SCHRECKER-LUDI,

773 Avenches (Vaud)

LAUSANNE **Ecole LÉMANIA** Préparation rapide, approfondie. **BACCALAURÉATS** Maturité

Viande de jeunes chevaux	
pour bouillon	frs 0.80
rôti	» 1.—
graisse de cuisine	» 1.—
langue fumée, la pièce	1.50
Cervelats & gendarmes p.	0.40

Envoi franco à partir de 50 pièces.

J. DRELLER, boucherie, BALE. 745

La LESSIVE CJS

supprime tout SAVON, CRISTAL, etc, n'attaque 202 ni peau ni linge

— donc sans rivale —

Industrie chimique, Genève, Edouard Sutter.

FROMAGE

J'expédie toujours de l'excellent *fromage d'Emmental* frs. *1.95* le kg. ainsi que de l'excellent *fromage de Tilsit* fr. *1.80* le kg., contre remboursement. On reprend ce qui ne convient pas. Se recommande W. BAUMANN, Fromagerie, HUTTWILEN PRÈS FRAUENFELD. 346

Les soins rationnels et sanitaires de la peau

ne sont obtenus que par l'emploi expérimenté du

Savon au Lait de Lis

BERGMANN

Marque : Deux Mineurs et de la

Crême au Lait de Lis « DADA »

recherchée et bien recommandée. — Se vendent à 80 ct. chez Ch. de Siebenthal, coiffeur, St-Maurice. E. Delacoste, pharmacien, Monthey. 371

ATTENTION

Désirez-vous avoir pour les travaux d'été du **BON VIN ROUGE ETRANGER 10 ½°** garanti naturel ?

490 Adressez-vous en toute confiance à

Mercerie **ANGELIN JORIS** *Grains*

Quincaillerie **Orsières** **Sons**

Ferronnerie DENRÉES COLONIALES *Farines*

qui vous servira au mieux et le plus avantageusement.

Pour l'élevage des porcelets

aucun succédané ne peut être comparé à l'AVENOLA, produit laiteux concentré, à base de gruaux d'avoine. — Les expériences qui ont été suivies avec soin dans le courant de l'hiver par la Sté AGRARIA ont démontré que, après le lait de la mère, l'AVENOLA peut entièrement suffire sans aucun risque d'échauffement. — L'AVENOLA peut aussi être recommandé pour les veaux dès l'âge de 4 mois.

On peut l'obtenir à LA FABRIQUE à PALEZIEUX-GARE, ou dans ses dépôts, en sacs de 10 kg. 2.70 ; 25 kg. 11.50 ; 50 kg. 22.50. 104

DEMANDEZ

à votre épicier le

Chocolat-Cinéma

SÉCHAUD & FILS

MONTREUX

dont chaque tablette contient un billet d'entrée absolument gratuit dans les meilleurs établissements du genre.

La tablette : Fr. 0.60

VIGNERONS

Sulfatez à temps, avant l'apparition du fléau et répétez l'opération tous les 15 ou 20 jours avec

La VAUDOISE

bouillie infaillible déjà toute préparée par

Hinderer frères, Yverdon.

Résultat certain. 12 ans de succès.

En vente partout.

Hinderer frères à Yverdon

Préservez-vous des chaleurs avec

Le Dépuratif Végétal du Dr Henri

le plus puissant des Dépuratifs. Il empêche la formation, dans le sang, des impuretés si dangereuses durant l'été. *Le fl. 1,25. La cure de 6 fl 6 fr. 50.* — *Dépôts :* M. M. Delacoste, Rey, Lovey, Zimmermann, Burgener, pharmaciens. H 32661 L. 711

OBÉCITA Remède radical contre l' **OBÉSITÉ**

Combien de personnes seraient désireuses de « maigrir de quelques kilogs » et de soulager « leurs palpitations de cœur », si elles étaient certaines que le remède employé ne leur procure aucun malaise. Il a été découvert un remède végétal, les GRAINES d'OBECITA qui ne contient aucune drogue nuisible, ni acide, et qui peut être pris par les personnes les plus délicates.

AVIS IMPORTANT. — Pour commencer la cure de votre obésité et guérir « vos palpitations de cœur, » la Phcie PRINCIPALE, 5 rue du Marché à Genève, seule dépositaire pour toute la Suisse, vous enverra une boîte de graines d'« Obécita » contre mandat-poste de 4 fr. 50, ou 3 boîtes contre mandat de 12 fr. franco. 580

Grande Teinturerie O. Thiel - Neuchâtel

Lavage chimique. Dégraissage et nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, etc.

Ettoffes pour meubles, tapis de salon, rideaux, couvertures, gants, plumes et fourrures, etc. — Spécialité de teinture à l'échantillon, de tulles, dentelles et soies en tous genres

Teintures en tous genres. — *INSTALLATIONS PERFECTIONNÉES* — **Etablissement de premier ordre en Suisse**

Pour prospectus et renseignements, s'adresser au Bureau de l'Usine. Faubourg du Lac, 15-17, Neuchâtel. Les envois par la poste sont exécutés soigneusement. TÉLÉPHONE 751

Dépôt pour Martigny et environs : M. Girard-Rard, Négociant ; pour Vouvry : Mlle Amélie Dupont, couturière. *Se recommande* : **O. Thiel.**